

# LES TEMPS FORTS



## Assises

des délais  
de paiement

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR



AVEC LE SOUTIEN



Judi 10 octobre 2019  
de 8h30 à 11h30  
à la CCI Lyon Métropole

LES PARTENAIRES



# LES ORGANISATEURS

La reprise de cet événement par la FIGEC et l'AFDCC au cours de l'année 2018, s'inscrit dans une volonté commune de poursuivre un engagement en faveur des métiers en lien avec la problématique des délais de paiement.



La Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile est l'organisation professionnelle qui rassemble les entreprises (start-ups, PME, ETI, filiales de banques, grands groupes) de la gestion du risque client, au service de l'économie française.

[www.figec.com](http://www.figec.com)



CHARLES BATTISTA  
Président

La FIGEC considère les retards de paiement comme un enjeu national qui concerne l'intégralité des acteurs de l'économie de

notre pays. Si l'on garde à l'esprit qu'ils sont la cause de 25% des faillites des entreprises françaises chaque année, on comprend la nécessité de relever le défi. Un événement comme *Les Assises et Prix des délais de paiement* constitue un rendez-vous incontournable auquel nous nous devons de contribuer aux côtés de l'AFDCC.



AFDCC

L'ASSOCIATION DES CREDIT MANAGERS

L'AFDCC est, en France, l'unique association professionnelle des *Credit Managers* et le seul référentiel métier. Elle regroupe et anime un réseau de 1000 *Credit Managers*, issus des plus grandes entreprises internationales ou de PME, dans tous les secteurs et toutes les régions.

[www.afdcc.fr](http://www.afdcc.fr)

ERIC LATREUILLE  
Président



L'AFDCC favorise notamment le dialogue des pouvoirs publics avec les acteurs du privé autour des enjeux des délais de paiement.

*Les Assises et Prix des délais de paiement* est une formidable tribune pour partager nos préoccupations, nos expériences et nos solutions. Les *Credit Managers* de l'AFDCC étant les partenaires naturels des entreprises de la FIGEC, il s'est imposé comme une évidence que nous devons unir nos forces pour organiser cette 6<sup>e</sup> édition.

# LE PROGRAMME

Dans le prolongement du succès de la 6e édition des Assises des Délais de paiement au siège du MEDEF à Paris en juin dernier, la FIGEC et l'AFDCC organisaient une matinée à la CCI Lyon Métropole, en salle Jacquard autour de cet enjeu national, avec le soutien de Lyon Pacte PME



	Thème
9h00 – 9h15	<b>INTRODUCTION DE LA MATINÉE</b> <i>En présence de Philippe Valentin, Président CCI Lyon Métropole, François Perret, Directeur Général de Pacte PME et Jérôme Mandrillon, Délégué Général des Assises des délais de paiement</i>
9h15 – 10h00	<b>1<sup>re</sup> TABLE RONDE</b> <i>Animation : Rachid Arhab, Journaliste Thierry Millon, Directeur des études Altares, Jeanne-Marie Prost (Présidente de l'Observatoire des délais de paiement), Pierre Pelouzet (Médiateur des entreprises), Sébastien Bichet - Dirigeant AXELIS INTERIM (adhérent CPME), Jean-Christophe Louvet, DG DURAND TP - Jean Ulrich, DG SQUARE (Entreprise labellisée Relations Fournisseurs responsables).</i>
10h05 – 11h15	<b>2<sup>nd</sup> TABLE RONDE</b> <i>Animation : Rachid Arhab, Journaliste Jean-Jacques Saraydarian, Plaquiste en Isère et adhérent CAPEB, Simon Coulier, Directeur Administratif Groupe SAMSE, Hervé Guines, Directeur Financier Adjoint Groupe TERREAL, Pauline Khatchadourian, Ingénieur Commercial ESKER + GECITECH son client, Sylvain Souil, Responsable KPMG des activités Lean Finance, Pascal Lalanne, Responsable Commercial chez BNP PARIBAS FACTOR, Gaele Picard, Directrice des relations extérieures DOCAPOSTE + LA BANQUE POSTALE son client.</i>
11h15 – 11h30	<b>CONCLUSION</b> <i>Jérôme Mandrillon, Délégué Général des Assises et Prix des délais de paiement, Anne Williart, Vice-Présidente FIGEC et Eric Latreuille, Président AFDCC.</i>

# UNE RÉUSSITE POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION DÉLOCALISÉE DES ASSISES DES DÉLAIS DE PAIEMENT



La magnifique salle Jacquard était comble durant cette matinée du 10 octobre 2019. Représentants des institutions de l'Etat et Chefs d'entreprise ont pu débattre et échanger sous la houlette bienveillante du journaliste Rachid Arhab et de Jérôme Mandrillon, Délégué Général de l'événement.



# INTRODUCTION ET MOT D'ACCUEIL



**JÉRÔME MANDRILLON**  
Délégué Général  
ASSISES ET PRIX DES DÉLAIS DE PAIEMENT



**PHILIPPE VALENTIN**  
Président  
CCI LYON METROPOLE



**FRANÇOIS PERRET**  
Directeur Général  
PACTE PME

Après le mot d'accueil et les remerciements de Jérôme Mandrillon, la parole était donnée à Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon Métropole. Ce dernier partageait son intérêt pour l'initiative conjointe de la FIGEC et de l'AFDCC et se félicitait du choix de ces derniers d'inaugurer les premières Assises des délais de paiement délocalisées à Lyon. Rappelant l'impact dramatique, pour les entreprises et leurs salariés, des retards de paiement, il expliquait le travail accompli par Lyon Pacte PME qui rassemble 250 Grands Comptes ayant rencontré 3.207 PME/TPE/Startups en deux ans et réalisé 821 RDV BtoB.

Ces actions simples et très concrètes ont été mises en places au sein du dispositif Lyon Pacte PME, pour être au plus près des préoccupations des Chefs d'entreprise. La CCI Lyon Métropole agissant sous l'impulsion de ses élus, pour favoriser le développement et la compétitivité des entreprises locales.



# INTRODUCTION ET MOT D'ACCUEIL



**JÉRÔME MANDRILLON**  
Délégué Général  
ASSISES ET PRIX DES DÉLAIS DE PAIEMENT



**PHILIPPE VALENTIN**  
Président  
CCI LYON METROPOLE



**FRANÇOIS PERRET**  
Directeur Général  
PACTE PME



François Perret, Directeur Général de Pacte PME, faisait part lui aussi de sa satisfaction devant le succès de ces Assises des délais de paiement à Lyon. Il rappelait que Pacte PME mesure depuis 6 ans déjà les tendances à l'œuvre en matière de délais de paiement inter-entreprises dans le cadre de son Observatoire. Déplorant que les progrès soient trop lents, il soulignait toutefois que de moins en moins de retards de paiement s'expliquaient par de la « mauvaise volonté » (de la maltraitance préméditée en direction des PME) mais plus par la lourdeur des procédures de facturation et le contexte réglementaire. Il déclarait vouloir en finir avec les délais de paiement pour se concentrer sur les vrais sujets et passer du « défensif », retard de paiement, à « l'offensif », la logique collaborative. Il qualifiait de stratégique la relation collaborative de toutes les entreprises (grands groupes/ETI/PME) pour gagner en compétitivité et en innovation et favoriser l'essor de notre économie.

# PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINTS SUR LES CHARTES & LABELS, TÉMOIGNAGES



**THIERRY MILLON**  
Directeur des études  
ALTARES



**JEANNE-MARIE PROST**  
Présidente de  
l'Observatoire des  
délais de paiement



**PIERRE PELOUZET**  
Médiateur des entreprises



**SEBASTIEN BICHET**  
Dirigeant  
AXELIS



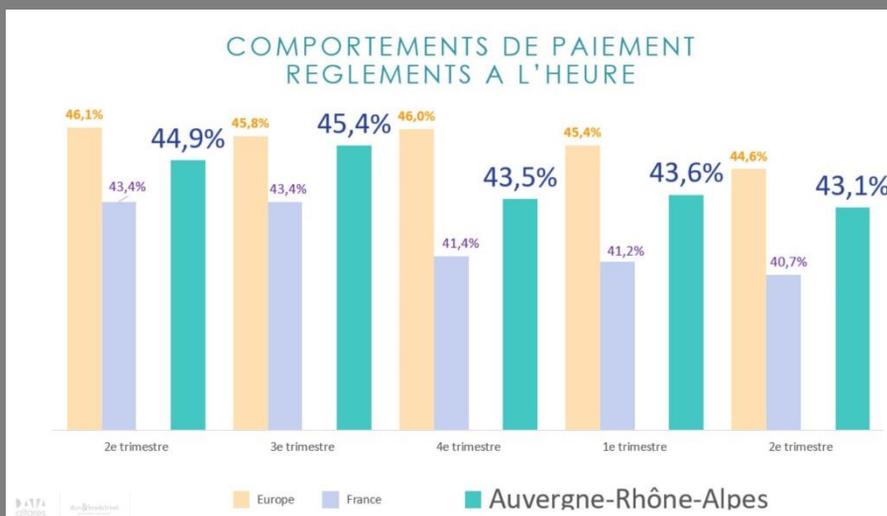
**JEAN-CHRISTOPHE LOUVET**  
Directeur Général  
DURAND TP



**JEAN ULRICH**  
Directeur  
général  
SQUARE

Thierry Millon, Directeur des études d'Altarès, détaillait les principaux indicateurs en matière de délais de paiement en Europe, en France et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Quelques constatations :

- Moins d'une chance sur deux d'être payé à l'heure pour 45% des entreprises dans le monde en 2018.
- Plus d'un mois de retards de paiement pour 13% des entreprises dans le monde. Les entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes réglant à l'heure : 43,1% au T2 2019. Légère baisse observée mais au-dessus de la moyenne française.



# PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINTS SUR LES CHARTES & LABELS, TÉMOIGNAGES



**THIERRY MILLON**

Directeur des études  
ALTARES



**JEANNE-MARIE PROST**

Présidente de  
l'Observatoire des  
délais de paiement



**PIERRE PELOUZET**

Médiateur des entreprises



**SEBASTIEN BICHET**

Dirigeant  
AXELIS



**JEAN-CHRISTOPHE LOUVET**

Directeur Général  
DURAND TP



**JEAN ULRICH**

Directeur  
général  
SQUARE



Jeanne-Marie Prost, Présidente de l'Observatoire des délais de paiement, rappelait combien il était nécessaire de disposer de données solides provenant de sources diverses (établissements publics, fédérations professionnelles, cabinets d'études sans oublier les Credit Managers de l'AFDCC). Seul un diagnostic précis permet de partager des pistes d'amélioration opérationnelles au bénéfice des entreprises. Enfin, elle partageait son enthousiasme à l'idée de voir se multiplier ces rendez-vous en province pour coller au plus près des préoccupations des entreprises rencontrées.

Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, soulignait combien la CCI de Lyon témoignait de l'ancrage de la capitale des Gaules dans l'économie mondiale à une époque où les moyens de communication étaient bien plus longs. Seule la confiance entre clients et fournisseurs du bout du monde avait pu favoriser les contacts et pérenniser les échanges. Il détaillait ensuite le rôle de la médiation, son baromètre et les bonnes pratiques portées par les chartes et les labels en faveur de relations responsables entre donneurs d'ordres et fournisseurs.



# PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINTS SUR LES CHARTES & LABELS, TÉMOIGNAGES



**THIERRY MILLON**  
Directeur des études  
ALTARES



**JEANNE-MARIE PROST**  
Présidente de  
l'Observatoire des  
délais de paiement



**PIERRE PELOUZET**  
Médiateur des entreprises



**SEBASTIEN BICHET**  
Dirigeant  
AXELIS



**JEAN-CHRISTOPHE LOUVET**  
Directeur Général  
DURAND TP



**JEAN ULRICH**  
Directeur  
général  
SQUARE



Sébastien Bichet, Dirigeant d'Axelis Interim, présentait sa société et son parcours notamment comme Trésorier dans de Grands Groupes d'où une sensibilité très forte à la trésorerie et au Credit Management. Il détaillait les conditions de paiement et sa gestion des délais de paiement. Il confirmait qu'il subsistait un certain nombre de conséquences fâcheuses du fait des impayés malgré une politique de recouvrement rigoureuse. Il déplorait également son isolement en tant que dirigeant de PME, les ressources limitées pour traiter ces sujets d'où le soutien nécessaire des confédérations comme la CPME, organisations syndicales pour aller chercher de l'expertise (recouvrement, procédures, etc...)

Jean-Christophe Louvet, Directeur Général de Durand TP, Lauréat du prix 2019 des Délais de Paiement, présentait les activités de sa société et les grandes lignes des mesures qui contribuaient à faciliter le paiement des fournisseurs mais aussi des donneurs d'ordres.

*« Respecter les paiements est aussi éthique et permet aussi de mieux structurer son entreprise »*



# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**SIMON COULIER**  
DIRECTEUR ADMINISTRATIF  
GROUPE SAMSE



**HERVE GUINES**  
DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT  
GROUPE TERREAL



**PAULINE KHATCHADOURIAN**  
INGÉNIEURE COMMERCIALE  
ESKER



**JEAN-JACQUES SARAYDARIAN**  
GÉRANT  
ACTE ISOLATION



**DIDIER BRUNET**  
DSI  
GECITECH



**SYLVAIN SOUIL**  
RESPONSABLE DES ACTIVITÉS  
LEAN FINANCE  
KPMG



**PASCAL LALANNE**  
RESPONSABLE COMMERCIAL  
BNP FACTOR



**GAËLLE PICARD-ABEZIS**  
DIRECTRICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES  
DOCAPOSTE



*Animé par RACHID ARHAB,  
JOURNALISTE*



**NATHALIE DEFAY**  
INGÉNIEURE COMMERCIALE  
LA BANQUE POSTALE

# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**JEAN-JACQUES  
SARAYDARIAN**  
GÉRANT  
ACTE ISOLATION



Jean-Jacques Saraydarian, adhérent CAPEB, précisait combien les TPE du bâtiment s'inquiétaient du nombre de retards de paiement de leurs clients qui augmente. Cette situation vient fragiliser une trésorerie déjà tendue. La moyenne des besoins de financement des artisans étant de 20 000 € \*.

Pour lutter contre ces abus, il préconisait d'appliquer la réglementation existante en sanctionnant les entreprises qui paient les factures de leurs fournisseurs avec un délai supérieur à 60 jours après l'émission de la facture.

De plus, il rappelait que pour les factures entre professionnels l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ était rarement appliquée et qu'il convenait de demander systématiquement aux clients professionnels et particuliers des pénalités pour retard de paiement, dès lors que le taux d'intérêt de retard de la pénalité est mentionné dans les conditions générales de la facture.

Enfin, il concluait en rappelant que la CAPEB souhaiterait une réécriture du Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics (CCAG) afin de lutter contre les délais cachés.

\* Début Avril 2019 Source CAPEB I+C



# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**SIMON COULIER**  
DIRECTEUR  
ADMINISTRATIF

Groupe  
**SAMSE**

Simon Coulier débutait par l'état des lieux de son groupe et les enjeux (poste clients, DSO, délais et évolution). Poursuivant son intervention, il exposait :

- Les problématiques rencontrées (habitudes sectorielles, maturité de portefeuille clients, exigences clients en matière de facturation, bons de commande à joindre physiquement, erreurs de facturation, disparités public / privé, mise en place de chorus, etc.),
- Les bonnes pratiques (mode de règlement et de délais accordés, dématérialisation de la chaîne *order to cash* avec un raccourcissement des délais de facturation, des cycles de relance),
- L'organisation (développement de la proximité clients en s'appuyant sur la force commerciale, partie intégrante de la maîtrise des délais de paiement et de la connaissance clients),
- Les outils (mise en place d'une plateforme de gestion des comptes clients, de l'ouverture de compte au contentieux).

En synthèse, il rappelait qu'une gestion des délais de paiement est un enjeu permanent, nécessitant beaucoup de rigueur interne et une bonne connaissance client. L'équilibre entre le commerce et la gestion doit être bien mesuré et appréhendé au travers d'outils mais également de relations humaines de proximité.



# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**HERVE GUINES**  
DIRECTEUR FINANCIER  
ADJOINT GROUPE



**Herve Guines** débutait son propos en précisant que TERREAL, dans la continuité du prix des délais de paiement obtenu en 2016, avait inscrit le fait d'entretenir des relations responsables avec ses fournisseurs comme l'un des axes de sa politique RSE.

La société a mis en place une politique d'achats responsables, partenariats et partage de savoir-faire. Elle a recours à des solutions locales compte tenu de la présence sur tout le territoire.

Les outils mis en place dans le cadre de la politique RSE, visent au respect de la loyauté des pratiques dans tous les domaines.

- Charte Ethique, Code de conduite
- Nomination d'une Chief Compliance Officer, analyse de 3 000 fournisseurs.

La recherche de l'excellence opérationnelle dans les processus passe notamment par :

- Faire bien du premier coup, simple et efficace, chasse aux anomalies/retards, interdiction de blocage interne non justifié,
- Mise en place d'outils adaptés, dématérialisation et reporting pertinent,

Tout dysfonctionnement est préjudiciable : pour le partenaire et pour TERREAL, calcul du délai de paiement à partir de la bonne date.

- Communication interne/externe : Règles internes diffusées, connaissance réglementation, échanges Direction/Achats.
- Principe de respect et d'équité des partenaires de TERREAL quelle que soit la taille.
- Intervention en support des fournisseurs vers les assureurs-crédit.



# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**PAULINE KHATCHADOURIAN**  
INGÉNIEURE COMMERCIALE



**DIDIER BRUNET**  
DSI



Pauline Khatchadourian et Didier Brunet présentaient un retour d'expérience sur la mise en place de la solution Esker pour dématérialiser la diffusion de ses factures clients.

**Parmi les besoins exprimés par Gecitech :**

- Répondre aux exigences des clients,
- Moderniser & simplifier le processus d'envoi des factures clients,
- Réduire les coûts de traitement,
- Accélérer l'envoi des factures,
- Supprimer les erreurs liées au traitement manuel.

**Quelques bénéfices obtenus :**

- Gain de temps considérable,
- Économies sur les consommables & tarifs d'affranchissement industriels,
- Factures transmises plus rapidement,
- Réduction des risques d'erreur,
- Traçabilité & suivi des factures envoyées,
- Conformité internationale & archivage légal des factures

# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**PASCAL LALANNE**  
RESPONSABLE COMMERCIAL



**BNP PARIBAS**  
**FACTOR**

**Pascale Lalanne** citait l'exemple d'une cliente, Delphine Monnet-Meiler, Créatrice de l'Atelier Cuir en 2014. Delphine avait créé auparavant une première société qui s'est soldée par une cessation d'activité à cause de factures impayées. Repartant de zéro, elle avait besoin de machines et de patronages pour répondre aux commandes. Il fallait qu'elle sécurise sa trésorerie tout de suite et dès le début de cette nouvelle aventure pour ne pas reproduire l'erreur de sa première entreprise.

Delphine connaissait déjà l'affacturage (un cas rare) après avoir débuté comme commerciale dans une entreprise de peau. Delphine et son associé sont venus voir BNP Paribas Factor. Elle a apprécié l'entretien avec le conseiller dont elle a aimé l'honnêteté et la transparence. Depuis, comme le dit Delphine, elle peut se concentrer sereinement sur le développement de son business. Elle a d'ailleurs multiplié par 2 son CA en 2 ans.



Delphine est une cliente réellement contente de son contrat d'affacturage. Elle peut maintenant se concentrer pleinement sur son entreprise et ne plus craindre pour sa trésorerie.

# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**SYLVAIN SOUIL**  
RESPONSABLE DES ACTIVITÉS LEAN  
FINANCE



Sylvain Souil parlait du lean, l'amélioration continue en matière de délais de paiement combinée à la captation et l'analyse des données de l'entreprise. Il détaillait le vrai parcours d'une facture à l'opposé de la perception que l'entreprise s'en fait généralement. L'amélioration de la situation d'une entreprise dans ce domaine passe par l'amélioration des processus, le diagnostic des tâches chronophages et l'élimination des doublons.

La démarche consiste à implémenter une approche :

- Factuelle,
- Qui décomplexifie,
- Qui accélère la résolution des problèmes.

Elle suit des plans d'action coconstruits avec les opérationnels

# TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES LOCALES, PRÉSENTATION DE CAS CLIENT, RETOURS D'EXPÉRIENCE



**GAËLLE PICARD-ABEZIS**  
DIRECTRICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES



**NATHALIE DEFAY**  
INGÉNIEURE COMMERCIALE



Gaëlle Picard et Nathalie Defay témoignaient des conditions de déploiement d'une solution par Docaposte facilitant le paiement des factures de La Banque Postale.

Tiers de confiance, Docaposte, filiale du Groupe La Poste, accompagne toutes les organisations dans leur transformation numérique. Alliant plateformes collaboratives, puissance industrielle, expertise métier, numérique et humaine; Docaposte a développé des solutions de gestion des délais de paiement :

- côté fournisseurs, elles accélèrent et fiabilisent l'émission et l'encaissement des factures,
- côté clients, elles réduisent les délais de paiement.

En matière de réduction des délais de paiements, Docaposte a créé la gamme de services de paiements Paynum pour accélérer l'émission de la facture et la mise à disposition de nouvelles options de paiement. Cela crée un process fluide et sécurisé qui garantit un recouvrement efficace sur toute la chaîne. La traçabilité des flux étant ainsi assurée. Cette solution a notamment été adoptée par l'UGAP.

# CONCLUSION DE LA MATINÉE



**JÉRÔME MANDRILLON**

Délégué Général des Assises et  
Prix des délais de paiement



**Anne WILLIART**

Vice-Présidente  
**FIGEC**



**ERIC LATREUILLE**

Président  
**AFDCC**



*La Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile, est l'Organisation Professionnelle qui rassemble les entreprises (start-up, PME, ETI, filiales de banques, grands groupes) de la gestion du risque client, au service de l'économie française.*

*Nos entreprises travaillent quotidiennement pour sécuriser les 672 milliards d'euros de crédit interentreprises – ce que l'on appelle les délais de paiement – et diminuer les 56 milliards d'euros de perte pour créances impayées chaque année en France.*

*Il semblait donc tout à fait naturel à la FIGEC de coorganiser ces Assises des délais de paiement, après l'édition de Paris et celle de Lyon, en privilégiant le « name & fame », c'est-à-dire la valorisation des bonnes pratiques en matière de délais de paiement.*

# CONCLUSION DE LA MATINÉE



**JÉRÔME MANDRILLON**

Délégué Général des Assises et  
Prix des délais de paiement



**Anne WILLIART**

Vice-Présidente  
**FIGEC**



**ERIC LATREUILLE**

Président  
AFDCC

*Devant les multiples difficultés qu'une entreprise rencontre face à la problématique des délais de paiement, il est nécessaire qu'un spécialiste soit chargé de ce domaine. C'est un véritable métier qui répond à ce domaine, celui de Credit Manager.*

*Nous constatons régulièrement, et c'est assez dommage, que des entreprises prennent conscience qu'il leur faut se doter d'un Credit Manager, quand elles subissent une défaillance client qui mettent leur trésorerie en difficulté.*

*L'AFDCC est là pour former, renforcer les compétences de Credit Managers et permettre d'apporter des solutions.*

*Elle vise aussi à intégrer la fonction de Credit Management et d'y instaurer une véritable culture*

*cash pour les entreprises qui ne sont pas dotés de Credit Management mais dont la fonction est intégrée auprès du DAF, Contrôleur de gestion, Responsable comptabilité client, etc...*

*L'AFDCC aura 50 ans l'année prochaine, ce qui est un signe de sa vitalité et aussi de son importance puisqu'elle rassemble plus de 900 membres. Elle est une force de proposition auprès des pouvoirs publics pour renforcer et améliorer le cadre existant concernant les délais de paiement.*



# CONCLUSION DE LA MATINÉE



**JÉRÔME MANDRILLON**

Délégué Général des Assises et  
Prix des délais de paiement



**Anne WILLIART**

Vice-Présidente  
**FIGEC**



**ERIC LATREUILLE**

Président  
AFDCC



Jérôme Mandrillon concluait cette matinée bien dense en remerciant une nouvelle fois l'ensemble des participants et soulignant la contribution de Pacte PME Lyon, des équipes de la CCI Lyon Métropole et de l'Observatoire COM MEDIA.

Il confirmait la tenue d'une 7<sup>e</sup> édition des Assises des délais de paiement en 2020, souhaitant continuer de mettre en avant les bonnes pratiques partout en France.

Enfin, il expliquait qu'une « boîte à questions » serait mise en place rapidement sur le site des Assises des délais de paiement.

Ce dispositif permettra de recueillir et de hiérarchiser les préoccupations des Chefs d'entreprises mais aussi des professionnels en rapport avec les problématiques des délais de paiement.

[www.delais-paiement.fr](http://www.delais-paiement.fr)

# NOS PARTENAIRES 2019



Événement placé sous le haut patronage du  
ministère de l'Économie et des Finances



En partenariat avec



Rendez-vous en 2020



# Assises

des délais  
de paiement

[WWW.DELAIS-PAIEMENT.FR](http://WWW.DELAIS-PAIEMENT.FR)



## Contacts

Jérôme Mandrillon  
Délégué Général  
des Assises et prix des délais de paiement  
[jmandrillon@delais-paiement.fr](mailto:jmandrillon@delais-paiement.fr)

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR



Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise,  
de la Gestion de Créances et de l'Enquête Civile



**AFDCC**  
L'ASSOCIATION DES CREDIT MANAGERS